

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

Numéro de la
résolution ou
annotation

Province de Québec
Commission scolaire des Hautes-Rivières
École Marie-Derome

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenu le jeudi 19 septembre 2019 à 18 h 30, à la salle du personnel de l'école Marie-Derome.

Étaient présents :

Madame Anne-Marie-Demers, parent
Madame Isabelle Dubé, parent
Madame Joanie Massé, parent
Monsieur Éric Demers, parent
Madame Nicole Boisvert, parent
Monsieur Helder Bernardino, parent
Madame Céline Guérin, enseignante
Madame Isabelle Trahan, enseignante
Madame Johanne Boulais, enseignante
Madame Marie-Josée Lachance, du personnel de soutien
Madame Marie Tanguay, du service de garde
Madame Marie-Claude Bergeron, directrice

Était absent :

1 représentant des enseignant

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance à 18 h 32.

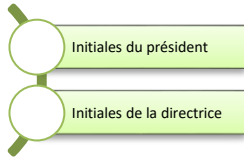
La directrice souhaite la bienvenue au conseil d'établissement.
Les membres prennent le temps de se présenter.

CÉ2019-09-19-001

2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour et ajout des corrections suivantes :

- 13.1 Campagne de financement : lettre aux parents, contribution volontaire, minimum de vente
- 13.2 Uniformes
- 13.3 Tenue vestimentaire à l'extérieur



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

Il est proposé par Madame Isabelle Dubé

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications

Secondé par Madame Isabelle Trahan

Adopté à l'unanimité.

CÉ2019-09-19-002

3. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2019

Lecture du procès — verbal et ajout des corrections suivantes :

Au point 17.1, corriger le mot « apport » au 3^e paragraphe

Il est proposé par Madame Anne-Marie Demers

Que le procès-verbal du 13 juin 2019 soit adopté avec les modifications.

Secondé par Madame Nicole Boisvert

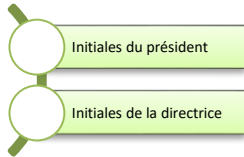
Adopté à l'unanimité.

4. Correspondance

Nous avons reçu une invitation de la Fédération des comités de parents du Québec à participer à un concours. Pour y participer, il faut simplement s'inscrire à leur infolettre.

5. Parole au public

Aucune



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

CÉ2019-09-19-003

6. Adoption d'une procédure d'élection

Dans un premier temps, les parents intéressés pourront soumettre leur candidature.

S'il n'y a pas de volontaire, par la suite, des membres pourront proposer un parent.

7. Élection

7.1. Élection d'une ou d'un président et d'un vice-président du conseil d'établissement

Madame Anne-Marie Demers se porte volontaire au poste de présidente.

Madame Isabelle Dubé se porte volontaire au poste de vice-présidente.

Il est proposé par Madame Joanie Massé

Qu'Anne-Marie-Demers et Isabelle Dubé soient nommés présidente et vice-présidente du conseil d'établissement

Secondé par Madame Nicole Boisvert

Adopté à l'unanimité.

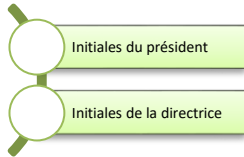
CÉ2019-09-19-004

7.2. Élection d'une ou d'un secrétaire

Il est proposé par Madame Céline Guérin

Que la fonction de secrétaire soit partagée entre différents membres du conseil selon l'ordre suivant :

Madame Céline Guérin
Madame Joanie Massé
Madame Marie-Josée Lachance
Madame Marie Tanguay
Madame Isabelle Trahan
Madame Marie-Claude Bergeron



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

Secondé par Monsieur Éric Demers

Adopté à l'unanimité.

8. Élection du représentant de la communauté

Des invitations seront envoyées aux organismes l'Ancre, le Club des Lions et Famille à Coeur pour les inviter à siéger au conseil d'établissement comme représentant de la communauté.

9. Déclaration d'intérêt des membres

Les membres présents remplissent le formulaire de dénonciation d'intérêts.

10. Affaires courantes (demande de résolution)

10.1 Rapport annuel des activités du CÉ (art. 82, adoption)

Madame Anne-Marie Demers fait la lecture du rapport des activités 2018-2019 du conseil d'établissement. Elle en profite pour remercier pour leur apport les membres du conseil d'établissement qui ont terminé leurs mandats.

Il est proposé par Monsieur Éric Demers

Que le rapport annuel soit adopté

Secondé par Madame Isabelle Trahan

Adopté à l'unanimité.

10.2 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Cette année le conseil d'établissement tiendra 7 rencontres, aux dates suivantes :

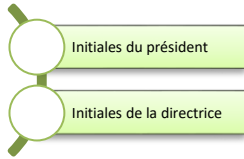
Le jeudi 19 septembre 2019

Le jeudi 24 octobre 2019

Le mardi 26 novembre 2019

CÉ2019-09-19-005

CÉ2019-09-19-006



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

Le jeudi 30 janvier 2020

Le jeudi 12 mars 2020

Le mardi 5 mai 2020

Le jeudi 11 juin 2020

Il est proposé par Madame Anne-Marie Demers

Que le calendrier des séances du conseil d'établissement soit adopté

Secondé par Madame Nicole Boisvert

Adopté à l'unanimité.

CÉ2019-09-19-007

10.3 Régie interne du conseil d'établissement

Les membres du conseil révisent un document de travail. Une correction doit être apporté à l'échéance du mandat de Madame Isabelle Dubé.

Il est proposé par Madame Anne-Marie-Demers

Que la régie interne soit adoptée

Secondé par Monsieur Éric Demers

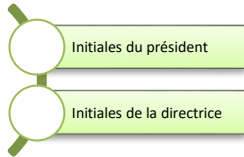
Adopté à l'unanimité

CÉ2019-09-19-008

10.4 Rencontres inter-écoles (art. 87, approbation)

Il est proposé par Madame Isabelle Dubé

Que le conseil d'établissement approuve la participation des élèves de 3^e cycle à 6 sorties de sports inter-écoles durant l'année scolaire.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

CÉ2019-09-19-009

Secondé par Madame Isabelle Trahan

Adopté à l'unanimité

10.5 Sortie à l'Île St-Bernard

Il est proposé par Madame Isabelle Trahan

Que le conseil d'établissement approuve la participation des élèves à l'activité de l'Île aux trésors à l'Île St-Bernard près de Châteauguay dans le cadre de la mesure *À l'école on bouge au cube!*

Secondé par Madame Isabelle Dubé

Adopté à l'unanimité

11.0 Mise à jour du Fonds à destination spéciale

11.1 État des revenus

La directrice de l'école présente le solde du Fonds à destination spéciale en date du 19 septembre 2019, soit 26 567 \$. Ce montant inclut 1340\$ pour l'option intégration (ce montant sera transféré à l'école des Savanes), 5375\$ pour l'harmonie scolaire et 612 \$ pour le fonds sans faim.

11.2 Utilisation du fonds

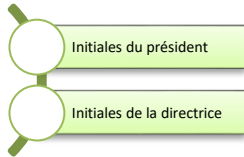
Il est proposé par Madame Marie Tanguay

Que le fonds soit d'abord utilisé pour faire réparer les 2 modules brisés.

Secondé par Monsieur Éric Demers

Adopté à l'unanimité

CÉ2019-09-19-010



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

Madame Marie-Claude Bergeron s'informerait auprès de l'école Saint-Vincent au sujet de l'aide qu'elle a obtenue pour leur projet d'aménagement de cour d'école.

11.3 Fonds sans faim

Madame Bergeron fera une demande d'aide financière auprès du Club des Lions de Saint-Jean-sur-Richelieu pour que nous puissions à nouveau soutenir des élèves dans le besoin en leur fournissant de l'aide alimentaire.

11.4 Réception d'un don

La fondation Le choix du président a fait parvenir un don de 250\$ pour de l'aide alimentaire pour les élèves. Le conseil d'établissement accepte ce don et l'utilisera à l'intérieur de son fonds sans faim.

12.0 Informations (Nouvelles de l'école)

12.1 Mot du président

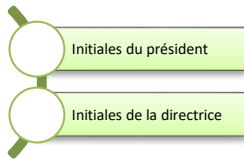
Madame Demers remercie les membres du conseil d'établissement pour la confiance qui lui est accordée à nouveau cette année pour son mandat de présidente.

12.2 Mot de la direction

Le grand déménagement et le réaménagement des locaux ont été complétés pour la rentrée. Il reste quelques aménagements mineurs à faire.

Le thème de l'année est « Tous à bord, à toi de jouer ! ». Nous allons avoir beaucoup de plaisir à exploiter ce thème et c'est déjà commencé.

L'Harmonie est de retour cette année. Une enseignante de musique s'est affectée à notre école et elle a déjà entrepris les démarches pour la mise en place de l'option. Elle a le support de la directrice pour favoriser son déploiement.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

12.3 Mot des enseignantes et des enseignants

Les enseignants ont bien apprécié l'opportunité de rencontrer les parents de leurs élèves avant la rentrée. Ce fut un beau moment pour apaiser des inquiétudes.

Encore une fois, le jour de la rentrée, ils ont accueilli leurs anciens élèves. C'est toujours un plaisir de les saluer avant qu'ils aillent à la rencontre de leurs nouveaux enseignants.

12.4 Mot du service de garde

180 enfants fréquentent le service de garde de façon régulière et une vingtaine d'élèves le fréquentent de façon sporadique.

La pénurie de personnel se fait sentir à notre service de garde. Malgré tout, tout le monde est heureux !

12.5 Mot de la représentante des employés de soutien

Deux techniciennes en éducation spécialisée sont en poste depuis la rentrée. Elles ont eu un très beau début d'année.

Il y a aussi une éducatrice spécialisée au service de garde.

Le fait qu'il y a moins d'élèves par classe (un maximum de 20) favorise un climat plus calme en classe.

12.6 Mot du délégué au comité de parents

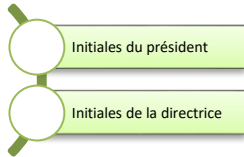
Il n'y a pas eu de réunion depuis la rentrée.

Monsieur Demers prédit que ce sera une grosse année en raison du projet de transformation des commissions scolaires

À 20 h 38, madame Isabelle propose une extension de 15 minutes à la réunion.

12.7 Mot du délégué de l'OPP

Les parents du comité ont eu une première réunion.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

CÉ2019-09-19-011

Sept dates ont été retenues pour des soirées cinéma.

Ils ont commencé à discuter du nouveau contrat à établir avec un fournisseur pour les uniformes pour la prochaine année scolaire.

13.0 Varia

13.1 Campagne de financement : lettre aux parents, contribution volontaire, minimum de vente

Il est proposé par Madame Anne-Marie Demers

Que pour obtenir un rabais de 15 \$ applicable au coût de la sortie de fin d'année, l'élève doit avoir fait un minimum de 80 \$ de vente.

ou

Que pour obtenir un rabais de 15 \$ applicable au coût de la sortie de fin d'année, l'élève doit avoir fait une contribution volontaire de 40 \$.

Secondé par Madame Nicole Boisvert

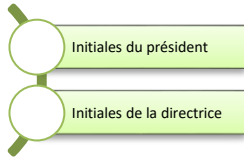
À 20 h 48, Madame Nicole Boisvert propose une nouvelle extension de 15 minutes à la réunion.

13.2 Uniformes

Comme le contrat de notre fournisseur arrive à échéance, comme première étape, l'OPP est mandaté pour explorer ce qu'il se fait sur le marché présentement. Les prochaines démarches seront discutées et déterminées lors des prochaines rencontres.

13.3 Tenue vestimentaire à l'extérieur

Des précisions sont apportées sur les raisons et sur la façon dont nous demandons aux élèves de porter des vêtements plus chauds à certains moments.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 19 septembre 2019

CÉ2019-09-19-012

14.0 Clôture de l'assemblée

Madame Isabelle Trahan propose la levée de la séance.

Secondée par

Adoptée à l'unanimité.

Anne-Marie Demers
Présidente

Marie-Claude Bergeron
Directrice